

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 04067

Numéro SIREN : 552 015 307

Nom ou dénomination : ETAM

Ce dépôt a été enregistré le 17/07/2018 sous le numéro de dépôt 22877

*Certifié conforme à
l'original*

Cléchy, le 27 avril 2018

COMPTES ANNUELS



Société : ETAM SAS

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Siège social : 57-59 rue Henry Barbusse 92110 CLICHY

Date de clôture : 31/12/2017

Bilan actif.....	3
Bilan passif.....	4
Compte de résultat.....	5
Compte de résultat (suite).....	6
ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS.....	7
Immobilisations.....	14
Amortissements.....	15
Provisions.....	16
Créances et dettes.....	17
Liste des filiales et participations.....	18

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 050 163	28 028	1 022 135	1 022 134
Fonds commercial	449 725		449 725	449 724
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	1 499 888	28 028	1 471 859	1 471 858
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles	110 140	110 140		
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	110 140	110 140		
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	224 703 413	178 643 388	46 060 026	224 402 964
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	953		953	952
TOTAL immobilisations financières	224 704 366	178 643 388	46 060 978	224 403 916
Total Actif Immobilisé (II)	226 314 394	178 781 556	47 532 838	225 875 776
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	34 059 119	4 249 522	29 809 597	18 050 870
Autres créances	1 115 465		1 115 465	4 182 958
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	35 174 584	4 249 522	30 925 062	22 233 828
Valeurs mobilières de placement				
(dont actions propres:)				
Disponibilités	36 517		36 517	1 219
TOTAL Disponibilités	36 517		36 517	1 219
Charges constatées d'avance	663 853		663 853	656 431
TOTAL Actif circulant (III)	35 874 954	4 249 522	31 625 432	22 891 479
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (V)	409		409	
Total Général (I à VI)	262 189 756	183 031 078	79 158 679	248 767 255

Bilan passif

BILAN-PASSIF	2017	2016
Capital social ou individuel (dont versé : 2 524 388)	2 524 388	2 524 388
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		116 091 902
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	252 439	252 438
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)	5 206 979	14 021 230
TOTAL Réserves	5 459 418	14 273 668
Report à nouveau		10 211 559
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	-162 314 286	21 474 736
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	-154 330 479	164 576 256
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques	75 270	78 609
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	75 270	78 609
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	22 410 175	22 298 720
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	427	1 157
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)	189 223 092	38 853 379
TOTAL Dettes financières	211 633 694	61 153 256
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	669 437	257 963
Dettes fiscales et sociales	4 894 976	3 591 372
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	2 694 625	3 022 079
TOTAL Dettes d'exploitation	8 259 038	6 871 414
Produits constatés d'avance	13 521 156	16 053 606
TOTAL DETTES (IV)	233 413 888	84 078 277
Ecart de conversion passif		34 112
TOTAL GENERAL - PASSIF (I à V)	79 158 679	248 767 255

Compte de résultat

Compte de résultat	2017			2016
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	31 670 197	1 782 491	33 452 688	37 033 735
Chiffres d'affaires nets	31 670 197	1 782 491	33 452 688	37 033 735
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			3 748	11 020
Autres produits			3	16
Total des produits d'exploitation (I)			33 456 440	37 044 772
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			4 243 680	4 232 594
Impôts, taxes et versements assimilés			621 192	816 254
Salaires et traitements				
Charges sociales				11 020
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements		
		Dotations aux provisions		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	4 249 522	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		371
Autres charges			7	1
Total des charges d'exploitation (II)			9 114 401	5 060 241
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			24 342 039	31 984 531
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations			1 058 712	1 000 369
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			16 091	67 985
Reprises sur provisions et transferts de charges				927 651
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			1 074 803	1 996 005
Dotations financières aux amortissements et provisions			178 343 348	
Intérêts et charges assimilées			877 126	978 086
Différences négatives de change			24	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			179 220 498	978 086
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			-178 145 695	1 017 919
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-153 803 656	33 002 450

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	520	2 577
Produits exceptionnels sur opérations en capital	11 421 000	43 224
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)	11 421 520	45 801
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 393	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	11 421 000	41 855
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Total des charges exceptionnelles (VIII)	11 423 393	41 855
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	-1 873	3 946
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	8 508 756	11 531 660
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	45 952 763	39 086 578
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	208 267 049	17 611 842
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	-162 314 286	21 474 736

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS
Société : ETAM SAS

ANNEXE AUX COMPTES INDIVIDUELS AU 31 DECEMBRE 2017

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 et des règlements ANC n°2015-06 et 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables homologués par arrêtés ministériels du 8 septembre 2014, 4 décembre 2015 et 26 décembre 2016 relatifs au Plan Comptable Général.

La société applique depuis le 01 janvier 2017 les dispositions relatives aux instruments financiers à termes et aux options de couvertures en conformité avec le règlement ANC n° 2015-05.

S'agissant des contrats qualifiés d'instruments de couverture, les gains et pertes sont constatés au compte de résultat d'exploitation de façon symétrique à la reconnaissance en compte de résultat des transactions couvertes.

Les informations ci-après constituent l'Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2017, dont le total est de 79.159 milliers d'euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 162.314 milliers d'euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017.

I FAITS CARACTERISTIQUES

Par ailleurs la société a procédé à la provision de ces titres de participations détenues pour un montant total de 178.34 M€ :

INVESTINT SA :	175.65 M€
Société Belge Etam SA :	2.63 M€
Etam Corporation :	0.05 M€.

II PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Tous les tableaux de cette annexe sont exprimés en Euro sauf indication contraire.

Les principales règles d'évaluation sont les suivantes :

II-1 Notes concernant le bilan

II-1-1 Immobilisations : Options comptables

a) Coût d'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles (droits de mutations, honoraires, commissions et frais d'actes liés à l'acquisition) : la société Etam SAS a opté pour leur comptabilisation en charges.

b) Les coûts d'emprunts sont comptabilisés immédiatement en charges lorsqu'ils sont encourus.

d) Amortissements dérogatoires : depuis le 1^{er} janvier 2005, les biens amortissables sont amortis selon leur durée d'utilisation. Un amortissement dérogatoire vient compléter l'amortissement comptable afin de prendre en compte, d'un point de vue fiscal, la durée d'usage.

II-1-2 Immobilisations incorporelles

Les fonds de commerce et les droits au bail qui figurent à l'actif à leur coût d'acquisition ne sont pas amortis. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire est inférieure à leur coût d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée par la direction du Développement de la société selon des méthodes couramment utilisées par la profession et faisant référence aux valeurs locatives au m² pondérées, publiées régulièrement par différentes revues spécialisées. Compte tenu des possibles fluctuations du marché, ces évaluations sont effectuées annuellement. Des expertises externes sont effectuées par sondage pour s'assurer de la fiabilité des méthodes utilisées. Des critères de rentabilité tels que les cash-flows peuvent être également pris en compte pour l'évaluation de la valeur d'inventaire.

Les logiciels informatiques sont amortis en linéaire sur une durée allant de 1 à 7 ans.

II-1-3 Immobilisations corporelles

Les amortissements économiquement justifiés sont déterminés en fonction de la durée de vie prévue, en mode linéaire.

Les durées d'amortissement généralement pratiquées sont les suivantes :

Agencements divers et aménagements	6 à 10 ans
Installations techniques - Mat et out.	5 à 10 ans
Matériel de protection et sécurité	10 ans
Matériel de bureau	3 à 5 ans
Matériel informatique	3 à 7 ans
Mobilier de bureau	6 à 10 ans

Un amortissement ou une dépréciation exceptionnel(le), de tout ou partie des immobilisations d'un magasin, est constaté(e) en cas de perte de valeur ou de modification de durée d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation continue d'un actif et de sa sortie à la fin de sa durée d'utilité.

Afin de déterminer la valeur d'utilité d'un actif, la société s'appuie sur des estimations de flux de trésorerie futurs avant impôt générés par l'actif sur une période de sept ans « (la durée d'amortissement des agencements est de 6,2/3ans) ». Les flux de trésorerie au-delà de la cinquième année sont calculés en appliquant un taux de croissance stable ou décroissant aux flux de la cinquième année. Les flux de trésorerie estimés sont actualisés en prenant des taux du marché long terme avant impôt qui reflètent les estimations de la société de la valeur temps, de l'argent et les risques spécifiques des actifs.

II-1-4 Immobilisations financières

Les titres sont évalués à leur valeur historique hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée.

La valeur d'inventaire est déterminée en fonction de la situation de l'actif net et des perspectives d'évolution économique de la filiale. Pour les filiales consolidées, la valeur d'inventaire est généralement fondée sur la quote-part d'actif net retraité conformément aux principes comptables du groupe.

Les dépôts de garantie versés aux propriétaires au titre de loyer d'avance figurent à l'actif en autres immobilisations financières. Si leur recouvrement s'avère douteux, une provision pour dépréciation est constatée.

II-1-5 Stocks

Néant

II-1-6 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsqu'il existe un risque de non recouvrement.

La méthode utilisée pour la dépréciation des créances est la suivante :

- dépréciation à 100% pour toute créance identifiée comme douteuse pour la partie non couverte par la garantie bancaire,
- dépréciation à 100% des créances diverses avec une antériorité supérieure à 1 an,
- dépréciation à 50% des créances franchisés considérées à risque par les départements financiers et exports.

II-1-7 Charges à payer, produits à recevoir

II-1-7-1 Charges à payer

Les charges à payer sont constituées comme suit :

Rubriques	Montants en €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	216 171 €
Dettes fiscales et sociales	38 523 €
Autres dettes	2 585 026 €
Intérêts courus	427 €
Total	2 840 146 €

II-1-7-2 Produits à recevoir

Les produits à recevoir sont constitués comme suit :

Rubriques	Montants en €
Créances client et comptes rattachés	12 963 370 €
Créances fiscales et sociales	138 734 €
Autres créances	3 384 €
Total	13 105 488 €

II-1-7 Provisions réglementées

Néant

II-1-8 Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. En fin d'exercice, la différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises au cours de clôture est portée au bilan en écart de conversion. La perte de change latente est provisionnée.

II-1-9 Trésorerie

Dans le cadre de la restructuration juridique réalisée au cours de l'année 2005, il a également été constitué une société centralisatrice de la trésorerie française et des financements du Groupe, Etam Finances SNC. Etam SAS est associée et donc adhérente à la convention de trésorerie signée en conséquence. Cette centrale de trésorerie est opérationnelle depuis le 1^{er} janvier 2005, date à laquelle elle porte désormais tous les financements logés précédemment chez Etam SAS.

II-1-10 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières sont évaluées au prix d'achat ou au prix du marché du dernier mois, si ce dernier est inférieur. Pour les titres non cotés, si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur probable de négociation, une provision pour dépréciation est constatée.

II-1-11 Charges constatées d'avance

Les « droits d'entrée » versés lors des ouvertures de magasins et présentant un caractère de supplément de loyer, sont « amortis » en linéaire sur la durée des baux.

Les charges constatées d'avance comprennent essentiellement :

Loyers : 663 853 €

II-1-12 Provisions pour risques et charges

Toute obligation de la société à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante et donnant lieu à une sortie probable de ressources sans contrepartie équivalente fait l'objet d'une comptabilisation au titre d'une provision, conformément au règlement n° 2000-06 du Comité de Réglementation Comptable relatif aux passifs.

II-1-13 Tableau de variation des capitaux propres

	31/12/2016	Affectation des résultats	Mouvements sur prov. réglementées	Réduction capital	Augmentation capital	31/12/2017
Capital	2 524 388					2 524 388
Prime d'émission	-4 481 786	4 481 786				
Prime de fusion	119 903 608	- 119 903 608				
Prime d'apport	670 080	- 670 080				
Réserve légale	252 439					252 439
Autres réserves	14 021 230	-8 784 251				5 206 979
Report à nouveau	10 211 560	-10 211 560				
Distribution exceptionnelle de réserves		140 501 972				
Dividendes		16 060 477				
Résultat de l'exercice	21 474 736	-21 474 736				-162 314 285
TOTAL	164 576 256	-				- 154 330 479

II-2 Notes concernant le compte de résultat

II-2-1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est principalement constitué de :

- Licences facturées aux sociétés du groupe exploitant les différentes marques de la société ;
- Commissions facturées aux sociétés du groupe dans le cadre de leur activité internationale de franchise.

Le chiffre d'affaires est évalué suivant les contrats :

- Selon le prix de vente des marchandises vendues ;
- Selon le chiffre d'affaires réalisé ;
- Selon les frais réels.

Les prestations de services sont comptabilisées lorsque le service est rendu.

	2017	2016
Production de services	33 452 688	37 033 735
France	31 670 197	34 422 645
Export	1 782 491	2 611 089
Total Chiffres d'affaires net	33 452 688	37 033 735

II-2-2 Résultat exceptionnel

Tous les éléments exceptionnels par leur fréquence et leur montant se rattachant aux activités ordinaires de la société sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

Le résultat exceptionnel est essentiellement composé de :

Détails	Montants
Valeurs nettes comptables des sorties d'actifs	- 11 421 000
Produits de cessions des actifs	11 421 000
Litiges personnels et organismes sociaux	- 1 873
Total	- 1 873

II-2-3 Ventilation de l'impôt sur les sociétés

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	- 153 803 656	8 508 756
Résultat exceptionnel (hors participation)	- 1 873	
Résultat comptable	- 153 805 529	8 508 756
Crédit d'impôt compétitivité		
Retenue à la source		
	Impôt net	8 549 048

II-2-5 Crédit Impôt pour la compétitivité et l'emploi

Néant

II-3 Autres informations

II-3-1 Exemption de consolidation

Conformément aux articles L. 233-17 et R.233-15 du Code de Commerce, la société est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, d'établir des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du groupe.

En effet :

- les comptes individuels de la société, ainsi que ceux des sociétés qu'elle contrôle et sur lesquelles elle exerce une influence notable sont intégrés globalement dans les comptes consolidés du Groupe ETAM DEVELOPPEMENT.

II-3-3 Identité de la société mère consolidante

La société mère consolidante est :

ETAM DEVELOPPEMENT
Société en Commandite par Actions
78 rue de Rivoli 75004 Paris
N° SIRET 30838203500043
Au capital social de : 10 961 739 €

II-3-4 Intégration fiscale

Etam SAS a opté pour le régime d'intégration fiscale prévu à l'article 223A du Code Général des impôts au 1^{er} janvier 2004. ETAM DEVELOPPEMENT est la société tête de groupe.

Les économies d'impôt liées aux déficits réalisés par les sociétés du groupe sont conservées chez la société mère et sont considérées comme gain immédiat de l'exercice. Au titre des exercices où les filiales redeviennent bénéficiaires, la société mère supportera alors une charge d'impôt.

II-3-5 Effectifs moyens à la clôture de l'exercice

Néant

II-3-6 Situation fiscale différée et latente

	Montant
ACCROISSEMENTS	
PROVISIONS REGLEMENTEES	
- amortissements dérogatoires	
- provisions pour hausse des prix	
- provisions pour fluctuation des cours	
AUTRES	
- Ecart de conversion actif	
- Divers provisions pour risques	
TOTAL DES ACCROISSEMENTS	-
ALLEGEMENTS	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation	
- pour congés payés	
- participation des salariés	
- contribution sociale de solidarité	5 545
AUTRES :	
- Divers provisions pour risques	371
- Ecart de conversion passif	
- Provision pour perte de change latente	409
- Intérêts excédentaires	
- Amortissements économiques excédentaires	
TOTAL DES ALLEGEMENTS	6 325

II-3-7 Incidence des situations fiscales dérogatoires

Néant

III ENGAGEMENTS HORS BILAN

	2017	2016
- remboursement ETAM Pret à Porter retour, à meilleure fortune	17 166 711	17 166 711
- Engagements pris auprès des banques (avals, cautions, garanties)	6 000 000	6 000 000
TOTAL ENGAGEMENTS RECUS	23 166 711	23 166 711

IV EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations		
				Réévaluation	Acqu. et apports	
Frais d'établissement et de développement (I)						
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			1 499 888			
Terrains						
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers		110 140			
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau et mobilier informatique					
	Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL (III)			110 140			
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations			224 703 413		11 421 000	
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières			953			
TOTAL (IV)			224 704 366		11 421 000	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			226 314 394		11 421 000	
Cadre B	IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
			Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)						
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)					1 499 888	
Terrains						
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				110 140	
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau et mobilier informatique					
	Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL (III)					110 140	
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations				11 421 000	224 703 413	
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières					953	
TOTAL (IV)				11 421 000	224 704 366	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				11 421 000	226 314 394	

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement (I)							
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		28 028			28 028		
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui						
	Installations générales, agencements						
Installations techniques, matériels et outillages							
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	110 140			110 140		
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		110 140			110 140		
TOTAL GENERAL (I + II + III)		138 168			138 168		
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab							
Autres							
Terrains							
Constructions :							
sol propre							
sol autrui							
install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.							
Inst gén.							
M.Transport							
Mat bureau.							
Emball.							
CORPO.							
Acquis. de titres							
TOTAL							
Cadre C		Charges réparties sur plusieurs exercices		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)				
Provisions pour litige	78 609		3 748	74 861
Provisions pour garantie				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change		409		409
Provisions pour pensions				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL (II)	78 609	409	3 748	75 270
Provisions sur immobilisations incorporelles				
Provisions sur immobilisations corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation	300 449	178 342 939		178 643 388
Provisions sur autres immos financières				
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients		4 249 522		4 249 522
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL (III)	300 449	182 592 461		182 892 909
TOTAL GENERAL (I + II + III)	379 058	182 592 869	3 748	182 968 179
Dont dotations et reprises d'exploitation		4 249 522	3 748	
Dont dotations et reprises financières		178 343 348		
Dont dotations et reprises exceptionnelles				
dépréciations des titres mis en équivalence				

Créances et dettes

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations						
Prêts						
Autres immobilisations financières				953		953
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE				953		953
Clients douteux ou litigieux						
Autres créances clients				34 059 119	34 059 119	
Créances représentatives de titres prêtés		Prov pour dép ant				
Personnel et comptes rattachés						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				47 451	47 451	
Etat et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices				
		Taxe sur la valeur ajoutée	574 681	574 681		
		Autres impôts	138 734	138 734		
		Etat - divers				
Groupes et associés				15 286	15 286	
Débiteurs divers				339 312	339 312	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				35 174 584	35 174 584	
Charges constatées d'avance				663 853	663 853	
TOTAL DES CREANCES				35 839 389	35 838 437	953
Prêts accordés en cours d'exercice						
Remboursements obtenus en cours d'exercice						
Prêts et avances consentis aux associés						
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires			22 410 175	22 410 175		
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine			427	427		
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine						
Emprunts et dettes financières divers						
Fournisseurs et comptes rattachés			669 437	669 437		
Personnel et comptes rattachés						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux						
Etat et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices				
		Taxe sur la valeur ajoutée	4 856 453	4 856 453		
		Obligations cautionnées				
		Autres impôts	38 523	38 523		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Groupes et associés			189 224 377	189 224 377		
Autres dettes			2 693 340	2 693 340		
Dettes représentatives de titres empruntés						
Produits constatés d'avance			13 521 156	1 922 985	9 614 925	1 983 246
TOTAL DES DETTES			233 413 888	221 815 717	9 614 925	1 983 246
Emprunts souscrits en cours d'exercice				Emprunts auprès des associés		
				personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice						

Liste des filiales et participations

Filiales et participations	Capital (4)	Réserves et report à nouveau avant affectatio ns des résultats (4)	Quote- part du capital détenu (en %)	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursé s	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Divide ndes encais sés par la sociét é en cours d'exer cice
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés(1) (2)										
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)				224 558 581	20					
INVESTINT	69 568 946		99.37	212 155 883						
ETAM CORPORATION			100	297 120						
SOCIETE BELGE ETAM	61 500		99.86	10 917 034						
Participations (10 à 50% du capital) - à détailler										
ETAM FINANCES	110	-352 380	18.18	20	20			378 715	-861 788	
AMORANDA			25	1 188 524						
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.										
Filiales françaises (ensemble)										
Filiales étrangères (ensemble) (3)										
Participations dans des sociétés françaises										
Participation dans des sociétés étrangères										
TOTAL				224 558 581	20					

(1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés

conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.

(3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 14 MAI 2018**

Le 14 mai 2018, à 16h00,

La société ETAM DEVELOPPEMENT, société en commandite par actions au capital de 10 961 739 euros, dont le siège social est sis à Paris (75004) 78 rue de Rivoli, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 308 382 035, représentée par Monsieur Pierre MILCHIOR, ayant tous pouvoirs aux fins des présentes, Associé unique de la Société a adopté les décisions qui suivent.

Le commissaire aux comptes titulaire de la Société, régulièrement convoqué par lettre remise en mains propres contre accusé de réception, est absent et excusé.

Décisions à caractère ordinaire :

- Approbation des comptes annuels et des opérations de l'exercice 2017 – Quitus au Président,
- Affectation du résultat,

Décisions à caractère extraordinaire :

- Décision à prendre sur la continuation de la société ou sa dissolution anticipée en raison de capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social,
- Pouvoirs aux fins de formalités légales.

I. DECISIONS A CARACTERE ORDINAIRE

PREMIERE DECISION

Approbation des comptes annuels et des opérations de l'exercice 2017 - Quitus au Président

L'associé unique, après avoir entendu la lecture des rapports du Président et du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017, se soldant par une perte d'un montant de 162 314 285.54 euros, approuve les comptes annuels tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, il donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exercice de son mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

Cette décision est adoptée.

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat

L'associé unique approuvant les propositions du Président, décide d'affecter les sommes distribuables comme suit :

1) ORIGINE DU RESULTAT A AFFECTER

Report à nouveau antérieur	0,00 €
Résultat de l'exercice 2017	-162 314 285,54 €
Bénéfice distribuable	<u>-162 314 285,54 €</u>

2) AFFECTATION

Report à nouveau	-162 314 285,54 €
	<u>-162 314 285,54 €</u>

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique rappelle qu'au cours de l'exercice 2017 la Société a distribué à titre exceptionnel :

- des dividendes en nature portant sur les actions de la société Foncière Etel détenue par la Société, évalués à 11 421 000 €,
- des dividendes en numéraire d'un montant total de 129 110 973 € à son associé unique en date du 22 décembre 2017.

L'associé unique précise qu'un dividende de 56,10 € a été versé au titre de l'exercice 2014, 61,67 € a été versé au titre de l'exercice 2015 et 96,99 € a été versé au titre de l'exercice 2016.

Cette décision est adoptée.

I. DECISIONS A CARACTERE EXTRAORDINAIRE

TROISIEME DECISION

Décision à prendre sur la continuation de la société ou sa dissolution anticipée en raison de capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social

L'associé unique, connaissance prise des explications fournies dans le rapport du Président, et constatant, à la suite de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017, aux termes des délibérations des Décisions de l'associé unique tenues ce jour, que les pertes sociales ont rendu les capitaux propres de la Société inférieurs à la moitié du capital social, décide de la continuation de la Société.

En conséquence, la Société sera tenue, dans le délai légal de 2 ans, soit de reconstituer ses capitaux propres à hauteur au moins de la moitié de son capital, soit de diminuer son capital d'un montant au moins égal à celui des pertes qui n'ont pu être imputées sur les réserves.

Cette décision est adoptée.

QUATRIEME DECISION

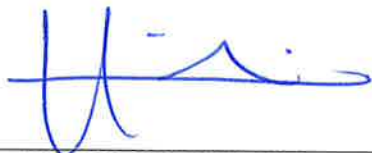
Pouvoirs aux fins de formalités légales

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de la présente décision de l'associé unique pour remplir toutes les formalités nécessaires, notamment de dépôt.

Cette décision est adoptée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique.



ETAM DEVELOPPEMENT
Laurent MILCHIOR

ETAM
Société par Actions Simplifiée au capital de 2.524.388 €
Siège Social : 57/59, rue Henri Barbusse 92110 Clichy
552 015 307 RCS NANTERRE

**RAPPORT DE GESTION DU PRÉSIDENT
AUX DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 14 MAI 2018**

Monsieur l'associé unique,

Le présent rapport a été établi conformément à la loi et aux statuts, afin de vous présenter la situation de la société ETAM (la "Société") durant l'exercice écoulé, son évolution prévisible et de soumettre à votre approbation les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2017 et l'affectation des résultats qui ressortent de ces comptes.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE 2017

Redevances de marques : en 2017, la Société a facturé 33.452 M€ au titre des redevances de marque avec la répartition suivante :

- Etam Prêt-à-Porter : 2.443 M€,
- 1.2.3 : 2.737 M€,
- Etam Lingerie : 11.927 M€,
- Undiz : 10.168M€,
- Chine : 1.782 M€.

Fin 2017, la Société a acquis la totalité du capital social de la société anonyme de droit belge Foncière Etel, détentrice de l'immobilier belge du Groupe Etam.

Par ailleurs la société a procédé à la provision de ces titres de participations détenues pour un montant total de 178.34 M€, comme suit :

Investint SA :	175.65 M€
Société Belge Etam SA :	2.63 M€
Etam Corporation :	0.05 M€

La provision sur titres de la société INVESTINT SA est liée aux provisions sur titres que cette dernière a elle-même du comptabiliser dans ses comptes au 31 décembre 2017.

ACTIVITE ET RESULTAT DE L'EXERCICE 2017

En millions d'€	2017	en % du CA	2016	en % du CA	Var. en %
Chiffre d'affaires	33,45	100%	37,03	100%	-9,7%
Marge Brute	33,45	100,0%	37,03	100,0%	-9,7%
Charges d'exploitation	- 9,11	-27,2%	- 5,05	-13,6%	80,4%
<i>dont</i>					
- Autres achats et charges externes	- 4,24	-12,7%	- 4,23	-11,4%	-0,3%
- Charges de personnel	-	0,0%	- 0,01	0,0%	NA
- Dotations/reprises nettes sur immobilisations	-	0,0%	-	0,0%	NA
- Dotations/reprises nettes dépréciation actifs circulants	- 4,25	-12,7%	- 0,01	0,0%	NA
- Dotations/reprises nettes provisions risques et charges	-	0,0%	- 0,00	0,0%	NA
Résultat d'Exploitation	24,34	72,8%	31,98	86,4%	-23,9%
Résultat Financier	- 178,15	-532,5%	1,02	2,7%	NA
<i>dont</i>					
- provisions sur titres	- 178,34	-533,1%	-	0,0%	NA
- Intérêts financiers nets facturés par ETAM FINANCES et ETAM DEVELOPPEMENT	- 0,77	-2,3%	- 0,80	-2,2%	-4,8%
Résultat Courant	- 153,80	-459,8%	33,00	89,1%	-566,0%
Résultat Exceptionnel	- 0,00	0,0%	0,00	0,0%	NA
<i>dont</i>					
Produits de cessions des actifs	11,42		0,04		NA
Valeurs nettes comptables des sorties d'actifs	- 11,42		- 0,04		NA
Impôt	- 8,51	-25,4%	- 11,53	-31,1%	NA
Participation - Intéressement	-	0,0%	-	0,0%	NA
Résultat Net	- 162,31	-485,2%	21,47	58,0%	-855,8%

Si les comptes reçoivent votre approbation, nous vous proposerons d'affecter le résultat de la façon suivante :

1) ORIGINE DU RESULTAT A AFFECTER

Report à nouveau antérieur	0,00 €
Résultat de l'exercice 2017	-162 314 285,54 €
Bénéfice distribuable	-162 314 285,54 €

2) AFFECTATION

Report à nouveau	-162 314 285,54 €
	-162 314 285,54 €

INVESTISSEMENTS ET ENDETTEMENT

en €	2017	2016
Investissements		
Investissements nets	-	-
Trésorerie		
Endettement net	(211 725 553)	(57 759 322)

Le commissaire aux comptes fournira les indications complémentaires concernant les comptes.

PERSPECTIVES D'AVENIR

La Société est une société par actions simplifiée sans effectif, détenant les marques, noms de domaines et participations de titres sociaux, notamment étrangers, du Groupe Etam Développement ainsi qu'un crédit-bail immobilier qui est le siège administratif du Groupe.

INFORMATIONS DIVERSES

Nous vous informons qu'à la date du 31 décembre 2017, le capital de la Société était détenu à 100% par la société ETAM DEVELOPPEMENT.

En 2017, la Société a distribué à titre exceptionnel :

- des dividendes en nature portant sur les actions de la société Foncière Etel détenues par la Société, évalués à 11 421 000 €,
- des dividendes en numéraire d'un montant total de 129 110 973 € à son associé unique en date du 22 décembre 2017.

En vertu de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'un dividende de 56,10 € a été versé au titre de l'exercice 2014, 61,67 € a été versé au titre de l'exercice 2015 et 96,99 € a été versé au titre de l'exercice 2016.

Conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, nous vous informons qu'aucune dépense ou charge non déductibles n'a grevé le résultat de l'exercice.

PRISES DE PARTICIPATION REALISEES AU COURS DE L'EXERCICE 2017

Nous vous informons que la Société a acquis 100 % du capital de Foncière Etel par l'acquisition des 1 876 actions composant le capital social de Foncière Etel au prix total de 11 421 000 €.

ACTIVITE DE LA SOCIETE ET DU GROUPE EN MATIERE DE RECHERCHE & DEVELOPPEMENT

La Société n'a pas engagé d'activité significative en matière de recherche et développement au cours de l'exercice 2017.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

La Société fait actuellement l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les exercices 2015 et 2016.

DELAIS DE PAIEMENTS

Nous vous présentons la synthèse des factures de nos fournisseurs et de nos clients non réglées au 31 décembre 2017, et dont le terme est échu et ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice. Le tableau ci-après est établi conformément au modèle fixé par l'arrêté du 20 mars 2017 et en vertu de l'article D.441-4 du Code de commerce.

	Article D. 441I. 1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441I. 2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)

(A) Tranches de retard de paiement

Nombre de factures concernées	0					85	3					37
Montant total des factures concernées HT		65 265	52 891	52 188	434 350	604 694	1 653 441,70	1 321 298	2 132 821	1 170 591	9 262 534	13 887 243
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice	0%	1,54%	1,25%	1,23%	10,24%	14,25%						
pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice							5%	4%	6%	3%	28%	42%

(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées

Montant total des factures concernées HT	180 231																
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice	4,25%																

(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L441-6 ou article L443-1 du code de Commerce)

Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiements	- comptant - 30 jours date de facture - 45 jours fin de mois	- comptant - 8 jours date de facture - 7 jours date de facture - 30 jours fin de mois - 60 jours fin de mois - 90 jours fin de mois
---	--	--

Nous vous avons convoqué en décision extraordinaire conformément aux prescriptions de la loi et des statuts à l'effet de vous demander de vous prononcer sur la continuation de l'activité ou la dissolution anticipée de la Société, compte tenu du fait que les capitaux propres sont devenus inférieurs à la moitié du capital social.

En effet, les capitaux propres de notre Société ressortent à (154 370 770,88 €) dans les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2017 pour un capital social de 2.524.388 €.

Dans le cadre de la poursuite de l'activité de la Société, celle-ci devra, au plus tard à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue, soit avoir reconstitué ses capitaux propres à hauteur au moins de la moitié de son capital, soit réduire son capital d'un montant au moins égal à celui des pertes, qui n'ont pu être imputées sur les réserves, sans que cette réduction puisse rendre le capital inférieur au montant minimum fixé par la loi.

Nous vous demandons de bien vouloir approuver le texte des résolutions que nous vous proposons en annexe du présent rapport.

Clichy, le 27 avril 2018



Le Président
Monsieur Pierre MILCHIOR

ETAM

Société par Actions Simplifiée

57-59 Rue Henri Barbusse

92110 Clichy

**Rapport du Commissaire aux
comptes sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2017

ETAM

Société par Actions Simplifiée

57-59 Rue Henri Barbusse
92110 Clichy

Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'Associé Unique de la société ETAM,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos soins, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ETAM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2017 s'établit à 46 060 026 euros, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note II.1.4 de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations établies par la direction opérationnelle de la société et à revoir les calculs effectués par la société.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'Associé Unique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'Associé Unique sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Neuilly-sur-Seine, le 30 avril 2018

Le commissaire aux comptes

Constantin Associés

Member of Deloitte Touche Tohmatsu Limited



Frédéric SOULIARD

COMPTES ANNUELS

Société : ETAM SAS

Forme juridique : Société par actions simplifiée

Siège social : 57-89 rue Henry Barbusse 92110 CLICHY

Date de clôture : 31/12/2017

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions,brevets et droits similaires	1 050 163	28 028	1 022 135	1 022 134
Fonds commercial	449 725		449 725	449 724
Autres immobilisations incorporelles				
Avances sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	1 499 888	28 028	1 471 859	1 471 858
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel				
Autres immobilisations corporelles	110 140	110 140		
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	110 140	110 140		
Participations selon la méthode de meq				
Autres participations	224 703 413	178 643 388	46 060 026	224 402 964
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	953		953	952
TOTAL immobilisations financières	224 704 366	178 643 388	46 060 978	224 403 916
Total Actif Immobilisé (II)	226 314 394	178 781 556	47 532 838	225 875 776
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés	34 059 119	4 249 522	29 809 597	18 050 870
Autres créances	1 115 465		1 115 465	4 182 958
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	35 174 584	4 249 522	30 925 062	22 233 828
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)				
Disponibilités	36 517		36 517	1 219
TOTAL Disponibilités	36 517		36 517	1 219
Charges constatées d'avance	663 853		663 853	656 431
TOTAL Actif circulant (III)	35 874 954	4 249 522	31 625 432	22 891 479
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)				
Écarts de conversion actif (V)	409		409	
Total Général (I à VI)	262 189 756	183 031 078	79 158 679	248 767 255

Compte de résultat

Compte de résultat	2017			2016
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	31 670 197	1 782 491	33 452 688	37 033 735
Chiffres d'affaires nets	31 670 197	1 782 491	33 452 688	37 033 735
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			3 748	11 020
Autres produits			3	16
Total des produits d'exploitation (I)			33 456 440	37 044 772
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			4 243 680	4 232 594
Impôts, taxes et versements assimilés			621 192	816 254
Salaires et traitements				
Charges sociales				11 020
Dotations d'exploitation	sur immobilisations	Dotations aux amortissements		
		Dotations aux provisions		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions	4 249 522	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions		371
Autres charges			7	1
Total des charges d'exploitation (II)			9 114 401	5 060 241
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			24 342 039	31 984 531
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations			1 058 712	1 000 369
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			16 091	67 985
Reprises sur provisions et transferts de charges				927 651
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			1 074 803	1 996 005
Dotations financières aux amortissements et provisions			178 343 348	
Intérêts et charges assimilées			877 126	978 086
Différences négatives de change			24	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			179 220 498	978 086
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			-178 145 695	1 017 919
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-153 803 656	33 002 450

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS
Société : ETAM SAS

Les durées d'amortissement généralement pratiquées sont les suivantes :

Agencements divers et aménagements	6 à 10 ans
Installations techniques - Mat et out.	5 à 10 ans
Matériel de protection et sécurité	10 ans
Matériel de bureau	3 à 5 ans
Matériel informatique	3 à 7 ans
Mobilier de bureau	6 à 10 ans

Un amortissement ou une dépréciation exceptionnel(le), de tout ou partie des immobilisations d'un magasin, est constaté(e) en cas de perte de valeur ou de modification de durée d'utilité. La valeur d'utilité est la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés attendus de l'utilisation continue d'un actif et de sa sortie à la fin de sa durée d'utilité.

Afin de déterminer la valeur d'utilité d'un actif, la société s'appuie sur des estimations de flux de trésorerie futurs avant impôt générés par l'actif sur une période de sept ans « (la durée d'amortissement des agencements est de 6,2/3ans) ». Les flux de trésorerie au-delà de la cinquième année sont calculés en appliquant un taux de croissance stable ou décroissant aux flux de la cinquième année. Les flux de trésorerie estimés sont actualisés en prenant des taux du marché long terme avant impôt qui reflètent les estimations de la société de la valeur temps, de l'argent et les risques spécifiques des actifs.

II-1-4 Immobilisations financières

Les titres sont évalués à leur valeur historique hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée.

La valeur d'inventaire est déterminée en fonction de la situation de l'actif net et des perspectives d'évolution économique de la filiale. Pour les filiales consolidées, la valeur d'inventaire est généralement fondée sur la quote-part d'actif net retraité conformément aux principes comptables du groupe.

Les dépôts de garantie versés aux propriétaires au titre de loyer d'avance figurent à l'actif en autres immobilisations financières. Si leur recouvrement s'avère douteux, une provision pour dépréciation est constatée.

II-1-5 Stocks

Néant

II-1-6 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsqu'il existe un risque de non recouvrement.

La méthode utilisée pour la dépréciation des créances est la suivante :

- dépréciation à 100% pour toute créance identifiée comme douteuse pour la partie non couverte par la garantie bancaire,
- dépréciation à 100% des créances diverses avec une antériorité supérieure à 1 an,
- dépréciation à 50% des créances franchisés considérées à risque par les départements financiers et exports.

II-1-7 Charges à payer, produits à recevoir

II-1-7-1 Charges à payer

Les charges à payer sont constituées comme suit :

Rubriques	Montants en €
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	216 171 €
Dettes fiscales et sociales	38 523 €
Autres dettes	2 585 026 €
Intérêts courus	427 €
Total	2 840 146 €

II-1-7-2 Produits à recevoir

Les produits à recevoir sont constitués comme suit :

Rubriques	Montants en €
Créances client et comptes rattachés	12 963 370 €
Créances fiscales et sociales	138 734 €
Autres créances	3 384 €
Total	13 105 488 €

	2017	2016
Production de services	33 452 688	37 033 735
France	31 670 197	34 422 645
Export	1 782 491	2 611 089
Total Chiffres d'affaires net	33 452 688	37 033 735

II-2-2 Résultat exceptionnel

Tous les éléments exceptionnels par leur fréquence et leur montant se rattachant aux activités ordinaires de la société sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

Le résultat exceptionnel est essentiellement composé de :

Détails	Montants
Valeurs nettes comptables des sorties d'actifs	- 11 421 000
Produits de cessions des actifs	11 421 000
Litiges personnels et organismes sociaux	- 1 873
Total	- 1 873

II-2-3 Ventilation de l'impôt sur les sociétés

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	- 153 803 656	8 508 756
Résultat exceptionnel (hors participation)	- 1 873	
Résultat comptable	- 153 805 529	8 508 756
Crédit d'impôt compétitivité		
Retenue à la source		
	Impôt net	8 549 048

II-2-5 Crédit Impôt pour la compétitivité et l'emploi

Néant

II-3 Autres informations

II-3-1 Exemption de consolidation

Conformément aux articles L. 233-17 et R.233-15 du Code de Commerce, la société est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, d'établir des comptes consolidés et un rapport sur la gestion du groupe.

En effet :

- les comptes individuels de la société, ainsi que ceux des sociétés qu'elle contrôle et sur lesquelles elle exerce une influence notable sont intégrés globalement dans les comptes consolidés du Groupe ETAM DEVELOPPEMENT.

II-3-3 Identité de la société mère consolidante

La société mère consolidante est :

ETAM DEVELOPPEMENT
Société en Commandite par Actions
78 rue de Rivoli 75004 Paris
N° SIRET 30838203500043
Au capital social de : 10 961 739 €

II-3-4 Intégration fiscale

Etam SAS a opté pour le régime d'intégration fiscale prévu à l'article 223A du Code Général des impôts au 1^{er} janvier 2004. ETAM DEVELOPPEMENT est la société tête de groupe.

Les économies d'impôt liées aux déficits réalisés par les sociétés du groupe sont conservées chez la société mère et sont considérées comme gain immédiat de l'exercice. Au titre des exercices où les filiales redeviennent bénéficiaires, la société mère supportera alors une charge d'impôt.

II-3-5 Effectifs moyens à la clôture de l'exercice

Néant

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Amortissements

Cadre A		SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE					
Immobilisations amortissables			Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement (I)							
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)			28 028			28 028	
Terrains							
Constructions	Sur sol propre						
	Sur sol d'autrui						
	Installations générales, agencements						
Installations techniques, matériels et outillages							
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, informatique et mobilier		110 140			110 140	
	Emballages récupérables et divers						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)			110 140			110 140	
TOTAL GENERAL (I + II + III)			138 168			138 168	
Cadre B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais étab							
Autres							
Terrains							
Constructions :							
sol propre							
sol autrui							
install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.							
Inst gén.							
M.Transport							
Mat bureau.							
Emball.							
CORPO.							
Acquis. de titres							
TOTAL							
Cadre C		Charges réparties sur plusieurs exercices		Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

Créances et dettes

Cadre A		Etat des créances		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations						
Prêts						
Autres immobilisations financières				953		953
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE				953		953
Clients douteux ou litigieux						
Autres créances clients				34 059 119	34 059 119	
Créances représentatives de titres prêtés		Prov pour dép ant				
Personnel et comptes rattachés						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				47 451	47 451	
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée		574 681	574 681		
	Autres impôts		138 734	138 734		
	Etat - divers					
Groupes et associés				15 286	15 286	
Débiteurs divers				339 312	339 312	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT				35 174 584	35 174 584	
Charges constatées d'avance				663 853	663 853	
TOTAL DES CREANCES				35 839 389	35 838 437	953
Prêts accordés en cours d'exercice						
Remboursements obtenus en cours d'exercice						
Prêts et avances consentis aux associés						
Cadre B	Etat des dettes		Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles						
Autres emprunts obligataires			22 410 175	22 410 175		
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine			427	427		
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine						
Emprunts et dettes financières divers						
Fournisseurs et comptes rattachés			669 437	669 437		
Personnel et comptes rattachés						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices					
	Taxe sur la valeur ajoutée		4 856 453	4 856 453		
	Obligations cautionnées					
	Autres impôts		38 523	38 523		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
Groupes et associés			189 224 377	189 224 377		
Autres dettes			2 693 340	2 693 340		
Dette représentative de titres empruntés						
Produits constatés d'avance			13 521 156	1 922 985	9 614 925	1 983 246
TOTAL DES DETTES			233 413 888	221 815 717	9 614 925	1 983 246
Emprunts souscrits en cours d'exercice				Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice						